N°354 | 24 mai 2022



S'inscrire à la newsletter



Morsures de serpent : en cinq ans, tout a changé !



Vendredi, le Pr Hatem Kallel est intervenu au congrès de la Société de toxicologie clinique sur la prise en charge hospitalière des morsures de serpent en Guyane. Une communication qui marque la reconnaissance des progrès réalisés ces dernières années.



15 janvier 2017. Un Matourien décède à l'hôpital de Cayenne, quelques heures après avoir été mordu par un serpent. Gros titres dans la presse, reproches des élus, mise en cause des soignants. Ce décès sera l'un des détonateurs du mouvement social qui a agité la Guyane en mars et avril 2017. Cinq ans plus tard, le Pr Hatem Kallel intervenait sur le sujet de la prise en charge hospitalière des morsures de serpent, vendredi, au congrès de la Société de toxicologie clinique. « En cinq ans, nous avons fait des pas de géant dans la compréhension et les thérapeutiques (...) La Guyane se trouve parmi les équipes

reconnues pour parler des envenimations dans la région amazonienne », se réjouit-il.

Retour au 15 janvier 2017. « J'essaie de porter un regard critique sur ce qui s'est passé. Cela survient après une longue période de silence de cette pathologie », témoigne le chef de pôle urgences – soins critiques au centre hospitalier de Cayenne (CHC). Depuis les années 1980, de rares études ont menées sur les morsures de serpent en Guyane, en particulier par le Dr Jean-Philippe Chippaux, qui a effectué son service national en Guyane en 1981 et à qui <u>l'Institut</u>

Pasteur a consacré un portrait en 2020. Une thèse de 2007 sur les intoxications sévères prises en charge à l'hôpital de Cayenne signale quatre décès sur 125 envenimations ophidiennes depuis 1980. Mais fin 2015, deux décès surviennent à trois semaines d'intervalle après des morsures de serpent. En 2016, un patient est si grièvement touché qu'il perdra sa jambe. Et en janvier 2017, l'hôpital enregistre un second décès en quatorze mois. Du jamais-vu!

Une centaine d'envenimations par an, principalement par le grage petits carreaux

A l'époque, un débat naît sur l'absence d'antivenin à l'hôpital de Cayenne. Un antivenin était utilisé jusqu'à la fin des années 1990, jusqu'à ce qu'il ne soit jugé peu efficace et peu sûr. Dès lors, les patients envenimés sont pris en charge en chirurgie et reçoivent un traitement symptomatique. En 2015, l'hôpital change son protocole : les patients sont désormais admis en réanimation. Parce qu'il se trouve éloigné du service de réanimation de Cayenne, l'hôpital de Saint-Laurent du Maroni (Chog), de son côté, administre Antivipmyn Tri, un antivenin mexicain, à ses patients les plus graves, depuis décembre 2014. Sans que rien ne garantisse son efficacité. Le risque d'effets secondaires, l'impression que les cas graves sont rares, l'absence d'étude sur son efficacité vis-à-vis des serpents de Guyane n'encouragent guère à son déploiement. « Des études en Amérique du Sud en particulier au Brésil, montre que l'efficacité d'un antivenin dans un territoire donné ne garantit en rien son efficacité sur d'autres territoires, même proches », souligne le Dr Mutricy, des urgences de Cayenne, dans un article de 2018 dans Plos Neglected Tropical Diseases. « En Martinique, la perte d'efficacité de l'antivenin utilisé contre les morsures de Bothrops lanceolatus a conduit à récolter différents serpents sur tout le territoire et d'âges différents afin de réaliser un sérum plus polyvalent, même pour une seule espèce. Cela a permis de rétablir une bonne efficacité de ce sérum », souligne le Dr Christian Marty, membre de l'association herpétologique de Guyane Cerato.

Le CHC traite environ 35 envenimations par serpent chaque année ; le Chog, une trentaine. Au total, entre 60 et 120 envenimations ophidiennes sont traitées chaque année dans les hôpitaux du littoral. Bothrops atrox, alias grage petits carreaux, est responsable de 80 à 90 % des cas. Le Dr Christian Marty, membre de l'association herpétologique de Guyane Cerato, l'explique par le fait que le grage petits carreaux est « largement le plus fréquent et le plus anthropophile des serpents venimeux de Guyane ».

Après le décès de décembre 2015, le Dr Rémi Mutricy se plonge dans les dossiers des 425 patients admis aux urgences de Cayenne après une morsure de serpent. 283 sont victimes d'envenimation, dont 43 jugées « compliquées ». Suite au décès de janvier 2017, le Dr Mutricy se lancera dans une patiente collecte des données : elle révélera que les décès sont plus fréquents qu'on ne le croit : il en recense 7 entre 2007 et 2017. « Ce chiffre peut être sous-estimé car les morsures ne sont pas forcément signalées et il y a une importante population d'orpailleurs clandestins dont certains ont pu mourir d'une morsure de serpent sans avoir été pris en charge par le système de santé.

En février 2017, l'hôpital de Cayenne adopte à son tour Antivipmyn Tri. Le Pr Kallel ne le voit pas comme une solution miracle pour autant : « Les fabricants disent que tous les dix ans, il faut capturer à nouveau les serpents et revoir l'antivenin, car il y a une modification du spectre antigénique du serpent. »

Des résultats contradictoires sur l'efficacité des antivenins

Pour évaluer l'efficacité et la sécurité de l'antivenin, le personnel de réanimation effectue des tests de coagulation de ses patients admis après une morsure de serpent. Ceux l'ayant reçu montrent une réduction du temps de retour à la normale des tests de coagulation par rapport à ceux qui avaient été pris en charge avant février 2017. Le Dr Stéphanie Houcke, principale auteure d'un article paru dans Toxins en début d'année, souligne aussi que sur 115 patients ayant reçu de l'antivenin, un sur six « a présenté des effets indésirables précoces ». Ces effets ont été jugés « graves » pour sept d'entre eux.

De leur côté, les soignants du Chog se penchent aussi sur l'efficacité de l'antivenin. Ils comparent 42 de leurs patients l'ayant reçu entre décembre 2014 et septembre 2017 à 42 autres présentant les mêmes caractéristiques, hospitalisés quand l'antivenin n'était pas disponible. En 2018, ils publient leurs **résultats dans Clinical Toxicology**. Ils constatent que l'antivenin « tel qu'il est utilisé actuellement n'a pas montré de bénéfice dans la récupération de la coagulopathie. » Les soignants guyanais essaient de comprendre pourquoi l'antivenin montre des résultats opposés dans les deux hôpitaux. Parmi les explications possibles, selon le Dr Mutricy : un dosage insuffisant ou une étude portant sur trop peu de patients dans l'Ouest.

A la recherche d'un « antivenin guyanais »

Dans le même temps, la réflexion sur la prise en charge se poursuivent. Les 15 et 16 septembre 2017, des spécialistes de Guyane, des Antilles, de Paris, du centre antipoison d'Angers (Maine-et-Loire), du Costa Rica, du Brésil, de Sainte-Lucie et du Suriname se réunissent à Cayenne, sous

l'égide de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et de la Pan American Health Organization (Paho). Ils concluent à « l'urgence d'assurer l'accessibilité à un antivenin vipéridé polyvalent, efficace et sûr, en Guyane française ». Ce symposium permet aussi de tisser des liens entre professionnels.

Une unité fonctionnelle de toxicologie voit le jour au CHC et, en juillet 2018, des études expérimentales pour la création d'un antivenin guyanais débute sur des souris, au Costa Rica, avec le Pr Jose Maria Guttiérez, dont les travaux font référence dans la région. D'autres travaux sont en cours avec des laboratoires en Allemagne (Ulm, Pr Peter Radermacher), en Tunisie (Sfax, Pr Khaled Zegal), en Martinique (Pr Dabor Résière, Pr Rémi Névière). Avant les grandes vacances, des échanges auront lieu au Suriname. En Guyane, le laboratoire Tropical Biomes and Immune Physiopathology (Pr Magalie Demar) est également impliqué. Quant à l'Institut Pasteur de Guyane, avec tous ces partenaires, il « est en train de bâtir une solution qui réponde exactement en Guyane et sur le plateau des Guyanes, un traitement adapté aux serpents que l'on rencontre ici et à un tarif accessible », indique son directeur Christophe Peyrefitte.

« Nous disposons de technologies de pointe pour mener des recherches sur des cellules, insiste le Pr Kallel. Nous travaillons aussi depuis plusieurs années sur l'apport de la pharmacopée guyanaise contre les envenimations. Elle est très riche. C'est pour ça que nous ne recevons qu'une petite centaine d'envenimations à l'hôpital. C'est parce que certaines choses marchent ! En commune, il y a un savoir qu'on n'a pas encore totalement collecté ni investigué. Il faut améliorer les connaissances sur les plantes et les molécules, s'assurer qu'il n'y a pas de produits toxiques et étudier les effets de ces molécules, ce qui prend énormément de temps. Notre objectif est que, d'ici deux ou trois ans, nous puissions produire notre propre antivenin guyanais. »

Dans « l'enfer vert », le plus dangereux, ce sont les abeilles !



Serpents ? Mygales ? Scorpions ? Chauve-souris ? Jaguar ? Dans le vaste livre de la jungle guyanaise, l'espèce qui envoie le plus de monde aux urgences n'a pas de dents, pas de crocs acérés, pas de queue qui attaque à tout-va! Elle mesure à peine un centimètre et se déplace avec ses petites ailes : c'est killer bee, encore appelé « abeille tueuse », « abeille africaine » ou « abeille africanisée ». Les agressions de la faune sauvage comptent pour moins de 1 % des 50 000 passages

enregistrés chaque année aux urgences de Cayenne. Parmi les 402 patients pris en charge en 2019, un quart est arrivé après des piqûres d'hyménoptères (abeilles, fourmis et guêpes notamment). C'est ce qu'a révélé le Dr Jules Maurer, jeudi, lors des 5es Journées des soignants. Il le répétera le 10 juin, au congrès de la Société française de médecine d'urgence (SFMU, voir le programme). Derrière les abeilles, fourmis et autres guêpes, les serpents et scorpions arrivent plus loin. Les serpents comptent pour 16 % des 500 passages; les scorpions pour 12 %. Les autres invertébrés pèsent pour 80 des 402 passages de 2019. Les mammifères pour pas grand-chose.

Parmi les 402 patients de 2019, moins d'un quart (92) a été jugé dans un état grave ou à risque de s'aggraver ; un sur neuf a été hospitalisé. Cette fois-ci, les serpents y sont pour beaucoup puisqu'ils pèsent pour la moitié des cas jugés graves ; les insectes pour 42 % et les scorpions pour 9 %. Un tiers des patients a reçu des antalgiques ; un quart des antibiotiques. Aucun décès n'a été enregistré cette année-là.

Le Pr Jean Pujo, chef du service Urgence-Samu de Cayenne, confirme la « recrudescence des attaques de killer bees. Ce sont 500, 600, 700 piqûres d'un coup. C'est très douloureux, avec des atteintes neurologiques. » En décembre 2019, 19 gendarmes avaient été pris pour cibles près du pont du Larivot. Dans un article, le Dr Swann Geoffroy (CHC) rapporte entre 75 et 650 piqûres sur les dix plus touchés. Outre un choc anaphylactique et un syndrome inflammatoire, une rhabdomyolise et une insuffisance rénale sont les atteintes les plus fréquemment décrite.

Les piqûres d'abeille se révèlent ainsi bien plus graves que les dards de raie qui sont douloureux mais bénins. S'agissant des araignées, le Pr Pujo a le souvenir « d'un ou deux passages » aux urgences en quatre ans ; deux à cause des serpents corail sur la même période. « Notre lot quotidien, ce sont les hyménoptères et les grages. » S'agissant de ces derniers, la mortalité est faible mais les séquelles peuvent être importantes.

Les patients sont en général des hommes de tout âge, agressés en journée, en forêt ou en rivière, ce qui explique un délai souvent long (huit heures) avant l'arrivée aux urgences. Pour ceux des communes isolées, ce temps est doublé en moyenne, ce qui plaide, selon le Pr Pujo, pour la mise à disposition d'antivenin dans les centres délocalisés de prévention et de soins. En 2019, on a enregistré davantage de passages aux urgences liés à la faune sauvage pendant la saison des pluies et pendant les vacances. Bien que les agressions de la faune sauvage provoquent

davantage de passages aux urgences (+ 33 % entre 2014 et 2019), le Dr Jules Maurer constate que « la morbi-mortalité reste négligeable et stable dans le temps ».

Un film pour faciliter la formation contre les morsures

En Guyane, les morsures de serpents sont évoquées dans le cadre de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU). Ces dernières années, le centre d'enseignement aux soins d'urgence (Cesu 973, basé au centre hospitalier de Cayenne) a fait évoluer ses outils pédagogiques, ainsi que l'a relaté Aurélia Stanislas, infirmière et enseignante au Cesu, vendredi, lors des 5es Journées des soignants de Guyane.

Jusque-là, les formateurs enclenchaient la discussion à partir de l'expérience de l'un des participants ou en partant d'une simulation. Mais la formation était souvent compliquée par la peur des serpents et l'émotion suscitée par le décès de janvier 2017, y compris chez les soignants. Aurélia Stanislas a alors réalisé un film qui montre une famille se promener sur le sentier Vidal, à Rémire-Montjoly, et un enfant se faire mordre par un serpent. Le film s'achève sur le visage inquiet de la mère, avec la phrase : « Qu'est-ce que je peux faire ? »

Aujourd'hui, ce film est très utilisé par les trois antennes du Cesu de Guyane, constate Aurélia Stanislas. « Il a permis au Cesu de Guyane d'avancer et d'améliorer sa formation. » La discussion démarre souvent spontanément après le film.

En cas de morsure, le premier réflexe est d'appeler le 15



L'association herpétologique de Guyane Cerato prépare une nouvelle affiche sur les serpents venimeux de Guyane. Elle permettra d'identifier les 12 variétés venimeuses de Guyane : 6 crotales (dont les grages) et six serpents-corail, et de connaître les bons réflexes.

Lors des Journées des soignants de Guyane, Aurélia Stanislas, infirmière et formatrice au Cesu 973, a rappelé ce qu'il ne faut pas faire :

- Garrot;
- · Faire saigner;
- · Aspirer le venin ;
- Inciser la plaie ;
- S'affoler.

Parmi **les bons réflexes**, elle a d'abord encouragé à **appeler le 15** : « Toutes les morsures n'entraînent pas d'envenimation. Le 15 va donner des conseils, en fonction de l'état du patient. »

Parmi **les bons réflexes**, <u>l'association Cerato</u>, qui organise aussi des formations sur la conduite à avoir sur le terrain, cite aussi :

- Prendre une photo du serpent si possible, sans prendre de risque, pour faciliter son identification:
- Retirer ses bracelets et bagues qui pourraient aggraver l'arrêt circulatoire lors de l'œdème ;
- Désinfecter les plaies avec du savon ;
- · Maintenir le membre immobile
- Maintenir la victime dans une position allongée, au repos.

Infos chiffres



Vaccinations

- ♦ 535 vaccinations en 7 jours, du 16 au 22 mai 2022
- ♦ 41,4 %des Guyanais de plus de 12 ans sont complètement vaccinés

Pour prendre rendez-vous en pharmacie, chez un médecin de ville ou auprès d'un infirmier libéral : <u>sante.fr</u>

- ♦ 82 575 cas cumulés (+ 2791 en 1 semaine) le 23 mai 2022
- ♦ 12 patients (+1) en hospitalisation conventionnelle
- ♦ 1 patient (=) en réanimation



A nos frontières :



- ♦ 160 417 cas cumulés (+11 en 1 semaine) et 2 132 décès (=) dans l'Amapá au 23 mai 2022
- ♦ 7 272 cas positifs (=), 53 décès (=) à Oiapoque



- ♦ 80 240 cas cumulés (+ 232 en 1 semaine) au 23 mai 2022
- ♦ 45 (+29) patients hospitalisés
- ♦ 1 (+1) patients en soins intensifs
- ♦ 1 339 (+2) décès



♦ Deux cas suspects de variole du singe en Guyane ; un premier cas confirmé en Île-de-France



« Une personne ayant consulté au Centre Hospitalier de Cayenne fin avril, et ayant été alors diagnostiquée comme présentant une varicelle, a été rappelée par l'hôpital le 20 mai au regard de l'alerte Monkeypox (variole du singe). Rétrospectivement, cette personne désormais guérie a été considérée comme ayant pu être touchée par ce virus, a annoncé l'Agence Régionale de Santé de Guyane, hier dans <u>un</u> <u>communiqué</u>. Un voyage récent pourrait expliquer la

contamination. Un proche vivant sous le même toit présente, depuis quelques jours, les mêmes symptômes ; des analyses sont en cours. Cette deuxième personne, encore possiblement contagieuse, ainsi que les autres proches, ont reçu les consignes d'isolement. Son état de santé est stable et ne présente pas d'inquiétude. Compte tenu des alertes en cours dans plusieurs pays du monde, la surveillance de cette infection est renforcée partout en France. »

Identifié jeudi, un premier cas suspect de variole du singe a été confirmé, le lendemain en Île-de-France. Ce patient de 29 ans est le premier infecté par le virus Monkeypox. L'université d'Oxford (Royaume-Uni) recensait, dimanche, 131 cas confirmés dans les pays occidentaux et 57 cas suspects. L'Espagne – en particulier la capitale Madrid – apparaît comme le pays le plus touché par cette accélération des contaminations.

En Guyane, il est recommandé aux médecins d'appeler le dermatologue d'astreinte du Centre Hospitalier de Cayenne au moindre doute. Le Coreb a diffusé un <u>guide pour le repérage et la prise en charge des patients</u>. Un <u>message DGS-Urgen</u>t a été envoyé à l'ensemble des professionnels de santé.

♦ Brigitte Bourguignon nouvelle ministre de la Santé ; Damien Abad, ministre de l'Autonomie



Le premier gouvernement d'Elisabeth Borne a été nommé vendredi. Brigitte Bourguignon, ministre déléguée à l'Autonomie sous Jean Castex, devient ministre de la Santé et de la Prévention. Damien Abad est le nouveau ministre des Solidarités, de l'Autonomie et du Handicap. Député depuis 2012, il a été membre de la commission des affaires sociales de 2015 à 2018.

Samedi matin, lors de la passation de pouvoir, la nouvelle ministre de la Santé a présenté ses priorités : la lutte contre les déserts médicaux, le renforcement de la prévention, ainsi que la consolidation et l'adaptation du système de soins. La politique de prévention portera en particulier sur l'enfance, les femmes et les chutes des personnes âgées. « Vous ne connaissez peut-être pas encore toutes mes convictions anciennes et fortes en matière d'une santé de proximité, d'une santé accessible à tous. C'est mon combat depuis des années sur le terrain », a-t-elle souligné, avant de prévenir que « c'est une tâche difficile à un moment où nous sortons d'une crise qui a fatigué et qui a éprouvé tous ces professionnels. »

♦ Olivier Véran salue « l'immense force de ce beau ministère »



A la veille de quitter ses fonctions, Olivier Véran a adressé un courrier électronique aux agents du ministère des Solidarités et de la Santé : « Le 17 février 2020, je passais les portes du ministère des Solidarités et de la Santé et vous m'accueilliez à l'aube d'une crise sanitaire d'une ampleur telle que notre pays n'en avait jamais connue. Pendant plus de deux ans, j'ai pu compter sur chacune et chacun d'entre vous, quelle que soit votre fonction. À chaque instant, j'ai mesuré votre dévouement et votre engagement immense.

La Covid-19 a démontré l'immense force de ce beau ministère mais elle ne saurait la résumer car ce que nous avons accompli ensemble, et c'est remarquable, va plus loin encore que la gestion de la crise sanitaire : en ouvrant aux Français des droits sociaux nouveaux, en réinvestissant comme jamais dans nos hôpitaux et Ehpad, en soutenant plus que jamais nos soignants, en portant des avancées sociétales majeures, en renforçant notre action pour les plus précaires. Vous êtes resté fidèles à cette grande promesse républicaine qu'est la solidarité. Parce qu'il y avait la crise, malgré la crise. Vous pouvez en être fiers. Brigitte Bourguignon (ministre de la Santé et de la Prévention) et Damien Abad (ministre des Solidarités, de l'Autonomie et du Handicap) ont de la chance de pouvoir compter sur des équipes engagées comme vous. »

Étude sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans les établissements de santé



La Collectivité territoriale de Guyane a confié à l'ACESTECNAM (www.aceste.com), l'accompagnement de 30 étudiants de Guyane, inscrits dans les filières santé, engagés dans un parcours de formation dans l'Hexagone ou aux Antilles-Guyane. Les bénéficiaires ont adhéré à ce suivi, associé aux aides territoriales. Huit étudiants en PASS à Cayenne sont concernés par ce suivi pour 2021/2022.

A travers cet accompagnement innovant, la CTG permet aux étudiants de profiter des services et des conseils de l'ACESTECNAM en matière

d'accompagnement aux études (conseils méthodologiques, échanges réguliers avec les étudiants et l'établissement de formation, détermination de stratégie de réussite, aide à la recherche de stage en Guyane, séminaire, réflexion sur l'insertion à l'issue des études, et au projet de retour sur la Guyane pour y exercer...). Dans ce cadre, Claude Charles, stagiaire au sein de l'ACESTECANM, réalise dans le cadre de son master en ressources humaines, une étude sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) au sein des établissements de santé en Guyane. Il propose aux chefs de service de remplir un questionnaire qui peut être rempli en quelques minutes. Grâce à leurs réponses, il devrait pouvoir formuler des outils et démarches pour améliorer la GPEC à l'échelle du territoire. Le traitement des réponses respectera l'anonymat des répondants.

♦ A Santexpo, le CHC essaie d'attirer les infirmiers



Le Centre Hospitalier de Cayenne a participé, la semaine dernière, au salon infirmier, à Paris. Durant trois jours, les six professionnels qui ont effectué le déplacement, sont allés à la rencontre des infirmiers et étudiants infirmiers qui souhaitent venir travailler en Guyane.

Le CHC a communiqué sur ce déplacement en espérant également toucher les infirmiers guyanais qui exercent dans l'Hexagone et souhaitent rentrer sur le territoire. Conditions de vie, conditions de travail, salaire, avantages (billet d'avion, logement) figuraient parmi les interrogations des personnes rencontrées. Etre présent sur ce salon a également permis aux agents du CHC d'échanger avec leurs homologues d'autres établissements de santé. Tous sont

unanimes : il y a aujourd'hui une réelle difficulté à recruter, que ce soit en Outre-mer ou dans l'Hexagone.



Ce n'est pas la première fois que le CHC participe au salon infirmier, en marge du grand salon Santexpo, mais c'est peut-être la première fois qu'il y met autant de moyens, preuve s'il le faut que tout est fait pour essayer d'attirer les professionnels qui manquent à l'établissement.

Par ailleurs, au cours du même salon Santexpo, la semaine dernière, Erwan Le Dour, chef de pôle « établissements de santé » à l'ARS Guyane, a fait une présentation sur la gestion des lits hospitaliers.

◆ Le Guichet Unique de la Rue au marché de Cayenne jeudi 2 juin



La troisième intervention du GUR (Guichet Unique de la Rue) aura lieu le jeudi 2 juin de 10 heures à 14 heures sous le carbet du marché de Cayenne. Cette action, financée dans le cadre de la lutte contre la pauvreté par la préfecture, s'adresse à toute personne vivant en rue. Les associations qui œuvrent dans le champ de la précarité se mobilisent pour offrir, sous forme de grand marché, leurs services.

Le 28 avril, une équipe de 44 personnes a accueilli 129 personnes. Un repas partagé, un accès aux soins et aux démarches administratives, de la distribution de produits

d'hygiène ou encore de vêtements, un espace bien-être avec un coiffeur, un sourire et de la bonne humeur... « L'équipe a pour moteur, le temps de quelques heures, de pouvoir accueillir hors les murs grâce à une plateforme multi-accueil en direction des personnes souvent exclues de notre société, soulignent les participants, parmi lesquels l'Association guyanaise de réduction des risques (Agrrr), l'Arbre fromager, Médecins du monde, Entraides, le Planning familial, le groupe SOS, la Croix-Rouge française, le Caarud-RDS, le Samu social, le Comité pour la santé des exilés (Comède)... Un travail en réseau où travailleurs sociaux, bénévoles, usagers et entreprises engagée s'investissent pour accompagner les personnes démunies. Un moment d'accueil convivial qui permet un soutien immédiat où pas moins de 150 personnes sont attendues. »

◆ Le programme de la Semaine de la santé sexuelle



Du 30 mai au 5 juin se déroule la Semaine de la santé sexuelle. Les animations ont débuté dès le 17 mai, avec la projection du film Fabulous, sur le retour en Guyane de Lasseindra Ninja, icône du voguing, pour former de jeunes danseurs, par Kaz'Avenir, au cinéma Eldorado de Cayenne. De nombreuses interventions sont prévues en Guyane ces prochaines semaines.

Aujourd'hui

Animations sur la lutte contre l'homophobie et exposition,

avec !DSanté, au collège Néron de Rémire-Montjoly.

Jeudi

 Journée sport à la plage pour les personnes LGBT+, avec Kaz'Avenir : repas, rugby, relaxation.

Vendredi

 Groupe de parole autour de témoignages des membres de l'association Yana Colorz autour des violences liées à l'orientation sexuelle, et présentation des actions de prévention du Cegidd, à Saint-Laurent du Maroni.

Lundi 30 mai

- Exposition et séances sur le sexisme auprès des élèves du collège Auguste-Dédé, à Rémire-Montjoly, avec !DSanté. Puis séances sur les discriminations liées aux origines, avec les élèves de 6e, jusqu'au 3 juin.
- Journée de lutte contre la stigmatisation LGBT, au lycée Juminer de Saint-Laurent du Maroni, par Yana Colorz, le réseau Kikiwi, la Croix-Rouge française et Tumeplay Guyane: théâtre forum pour faire réagir aux situation de violences et discrimination, sensibilisation, permanence d'écoute avec une psychologue de la Croix-Rouge en marge des animations, présentation du site Tumeplay, échange avec les lycéens.

- Permanence auprès des travailleuses du sexe, échange sur les discriminations, les violences sexistes et sexuelles, avec l'association Aides, au quartier la Pépinière, à Saint-Laurent du Maroni
- Sensibilisation sur les violences, avec l'association Ader, au collège Just-Hyasine de Tonate, à Macouria.
- Atelier bien-être pour les femmes, avec !DSanté, le CHC et Daac, au Cazid de Saint-Georges : permettre des temps d'échanges, de partage et offrir un espace individuel de self care pour les femmes.

Mardi 31 mai

- Permanence auprès des travailleuses du sexe et dépistage, avec l'association Aides, au quartier la Pépinière, à Saint-Laurent du Maroni.
- Sensibilisation sur les violences, avec l'association Ader, au collège Just-Hyasine de Tonate et au centre social, à Macouria.
- Interventions sur les thématiques de la santé sexuelle et reproductive auprès des classes du collège de Régina, avec !DSanté.
- Informations et sensibilisation sur la sexualité, la contraception et les IST, à Antecume Pata, avec l'équipe mobile de santé publique en communes (Emspec, CHC) et l'association Aides.

Mercredi 1er iuin

- Après-midi de sensibilisation à la lutte contre la LGBTphobie, à la Maison des adolescents de Cayenne.
- Atelier participation sur les discrimination et l'homophobie, au RSMA de Saint-Jean du Maroni, avec le Cegidd.
- Sensibilisation sur les violences, avec l'association Ader, dans les locaux de l'association Papakaï et à l'Akatij (Aceps), à Kourou.
- Animation sur le consentement et les changements du corps, à l'école de Taluen, avec l'Emspec et le réseau Périnat.
- Informations et sensibilisation sur la sexualité, la contraception et les IST, à Cayodé, avec l'association Aides.

Jeudi 2 juin

- Atelier participation sur les discrimination et l'homophobie, au CCAS de Saint-Laurent du Maroni, avec le Cegidd.
- Sensibilisation sur les violences, avec l'association Ader, à l'Akatij (Csapa) et à la maison de quartier Eldo, à Kourou.
- Premier cercle de parole de femmes, au Cazid de Saint-Georges, avec !DSanté.
- Informations et sensibilisation sur la sexualité, la contraception et les IST; pour les enfants, animations sur le consentement et les changements du corps, sur la place des Fêtes de Maripasoula, avec l'équipe mobile de santé publique en communes (Emspec, CHC) et la PMI.

Vendredi 3 juin

 Informations et sensibilisation sur la sexualité, la contraception et les IST, dans la salle d'attente du CDPS, avec l'équipe mobile de santé publique en communes (Emspec, CHC).

Samedi 4 juin

- Intervention du réseau Kikiwi, dans l'émission « Fo Zot Savé », sur Guyane la 1ère, avec Leslie Alcouffe sur les violences chez les femmes migrantes consultant à la Croix-Rouge française (résultats de l'étude Guyaressemig).
- Atelier de groupes sur l'orientation sexuelle et l'identification de genre, avec Kaz'Avenir, lors du festival Alter'Yana, jusqu'au 6 juin.

Mercredi 15 juin

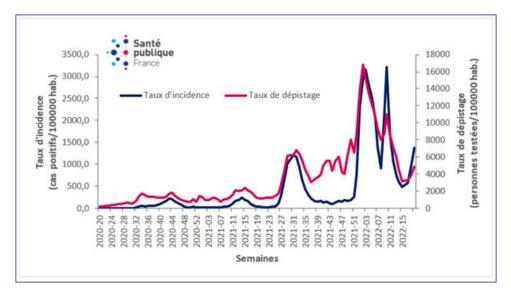
• Sensibilisation sur les violences, avec l'association Ader, à Sinnamary.

Mardi 21 juin

 Sensibilisation sur les violences, avec l'association Ader et l'association APS Villages, à Iracoubo



Depuis un mois, les contaminations au Sars-CoV-2 augmentent fortement, en Martinique. Mi-mai, l'incidence hebdomadaire s'établissait à 1 367 cas pour 100 000 habitants, dans un contexte de dépistage élevé. La semaine dernière, la hausse se poursuivait. Toutes les classes d'âge sont fortement touchées, ce qui pourrait impacter les hôpitaux. « Plusieurs facteurs (rentrée scolaire, recul de l'application des gestes barrières, levée des mesures de gestion dans les établissements scolaires ainsi que dans les milieux professionnels) ont favorisé la progression » des contaminations, relève Santé publique France dans son point épidémiologique.





Utile pour votre exercice

► Sédentarité et activité physique en période post crise sanitaire

Dans un <u>avis publié la semaine dernière</u>, le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) alerte : « Les indicateurs du niveau de sédentarité élevée associé à un niveau d'activité physique insuffisant se sont aggravés en France pendant la crise sanitaire du fait notamment des différents confinements mis en place. Or, les études et rapports montrent le lien entre insuffisance d'activité physique et risque accru de mortalité ainsi que le bénéfice de l'activité physique sur les maladies chroniques et la santé mentale. Dans ce contexte, le Haut Conseil de la santé publique émet des recommandations destinées à limiter la sédentarité et à accroître l'activité physique en tenant compte des facteurs environnementaux et psychosociaux qui peuvent intervenir en favorisant la sédentarité et en réduisant l'activité physique, il s'agit en particulier :

- d'accompagner les personnes pour qu'elles s'engagent dans une activité physique pérenne et limitent la sédentarité;
- de promouvoir dans la vie quotidienne un environnement favorable à l'activité physique pour toutes et tous : entreprises, milieu scolaire et universitaire, acteurs territoriaux;
- · de cibler les populations fragiles ;
- d'accorder une attention particulière aux adolescents, aux personnes âgées, aux personnes atteintes de maladies chroniques et aux personnes en situation de précarité.

Cela s'impose comme priorités de recherches à venir afin de déterminer, non pas tant la responsabilité de la crise sanitaire dans la modification des états de santé, mais son rôle de déclencheur ou de facilitateur dans la dégradation de la santé de certaines catégories de population. S'il est prouvé, ce constat nécessite la mise en place d'interventions spécifiques et ciblées »

Le HCSP rappelle qu'il a aussi consacré un <u>numéro de son trimestriel ADSP</u> (Actualité et dossier en santé publique) au sport comme « nouvelle thérapeutique des maladies chroniques du XXIe siècle ».

Utile pour vos patients

▶ Variole du singe et Covid-19 : déjà de fausses informations !

Le Covid-19 a connu son lot de fausses informations ; l'apparition de cas de variole du singe dans les pays occidentaux de même. L'une d'elle réussit même la gageure d'allier les deux maladies et tente d'établir un lien entre les deux : elle établit « un possible lien entre la maladie et les vaccins anti-Covid qui utilisent un adénovirus de chimpanzé comme vecteur viral », ce qui n'est donc déjà pas le cas du vaccin Pfizer, largement le plus utilisé dans ces pays et en Guyane, qui est un vaccin à ARNm.

« Ce lien n'est absolument pas fondé, insiste l'Inserm dans un article du <u>Canal Détox qui fait le</u> <u>point des connaissances sur la variole du singe</u>. Tout d'abord parce que ce virus n'est pas spécifique aux singes (il se retrouve même d'ailleurs plutôt chez d'autres espèces, en particulier les rongeurs). Ensuite, parce qu'il fait partie de la famille des poxvirus et non des adénovirus. »





Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro



Cliquez sur ce lien pour vous désabonner